

9 juin 2006

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

<p style="text-align: center;">NEXITY (Eurolist)</p>
--

Par courrier du 8 juin 2006, reçu le jour même, la Caisse des Dépôts et Consignations - CDC (56, rue de Lille - 75007 Paris) a déclaré avoir franchi en baisse, le 6 juin 2006, le seuil de 10% du capital de cette société et détenir 2 985 900 actions NEXITY représentant autant de droits de vote, soit 9,29% du capital et 8,87% des droits de vote de cette société¹.

Ce franchissement de seuil résulte d'une modification du nombre d'actions de la société NEXITY.

¹ Sur la base d'un capital composé de 32 145 114 actions représentant 33 653 375 droits de vote.